# PRESCRIPTION DANS LES RECOURS À EXERCER ET À SUBIR

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV035	1 jour - 2 h	Bases	Classe virtuelle	167,00 €

# **LIEUX ET DATES:**

#### A distance

- Du 27/03/2023 au 27/03/2023

## **OBJECTIFS**

- Adopter les règles applicables en matière de prescription civile.
- Gérer les recours amiables et judiciaires à exercer et à subir.
- Apprécier les évolutions jurisprudentielles.

## Information complémentaire :

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

## **POINTS FORTS**

# Modalités pédagogiques :

Une formation d'actualité 100% en ligne. Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.

# Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

# **PROGRAMME**

A. Enjeux de la prescription dans les recours IARD

- B. Maîtriser les règles et modalités de fonctionnement de la prescription civile
- 1. Point de départ
- 2. Délais
- 3. Suspension
- 4. Interruption forclusion
- C. Apprécier ses modalités de fonctionnement
- D. Comprendre, pour mieux appliquer à la gestion des sinistres, la portée des principales décisions jurisprudentielles

#### Validation des acquis :

Une attestation de formation digitale sera remise au participant à la fin de la formation.

#### **Personnalisation parcours:**

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

#### **PUBLIC**

Tout public

## Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

### **PRÉ-REQUIS**

Cette formation se déroule sous forme de classe virtuelle.

Les moyens techniques liés à ce type de dispositifs sont requis.

#### Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

# TARIFS ET FINANCEMENTS

167,00€

# CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 17/12/2025 à 01:52